

FRC 3. 17870

Doc
fol.
26854
+8870



*LETTRE de M. le Contrôleur général,
à M. le Président de l'Assemblée Nationale,
du 26 novembre 1790.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT;

UNE voix s'est élevée dans la séance de l'Assemblée Nationale du 5 novembre dernier, pour demander que je fisse connoître les efforts que j'avois faits pour procurer le paiement des impôts. Toute inquiétude sur un objet capable de compromettre le salut de l'État, même légèrement conçue, porte avec elle, par son motif, sa justification, & interpelle un Administrateur irréprochable. L'Opinant qui a manifesté ses craintes sur mon exactitude & mon activité pour le maintien, le rétablissement, l'accélération des perceptions, les a vu languissantes ou interrompues dans beaucoup d'endroits. Un zèle ardent pour une partie aussi essentielle de l'ordre public, la conviction de la loyauté & du patriotisme

A

de la majeure partie des François redevables des contributions publiques, ces deux sentimens s'éclairant & s'entr'échauffant réciproquement en lui à la vue de l'affoiblissement énorme des rentrées publiques, lui ont inspiré plus que des soupçons & presque une indignation irrésistible contre les percepteurs, contre le Ministre chargé de la surveillance générale : négligence, infouciance, peut-être mauvaise volonté intérieure, il a cru ces caractères presque évidemment imprimés sur leur conduite. Le Royaume tout entier auroit pu, Monsieur le Président, faire parvenir à l'Assemblée, de toutes ses parties, des témoignages tout opposés : il n'y existe aucun Corps administratif qui n'ait été témoin des actes incroyables de fermeté, de persévérance, de zèle, d'un grand nombre de percepteurs; qui n'ait eu à s'entremettre, & souvent avec peu de succès, pour leur procurer sûreté de leurs personnes & liberté de leurs exercices. Des lettres multipliées, non-seulement de percepteurs, mais de Directoires de Départemens, m'ont attesté l'insuffisance de leurs moyens, le peu d'effet de leur influence, l'opiniâtreté des résistances, la connivence de plusieurs Municipalités composées souvent de contribuables fraudeurs, la foiblesse & quelquefois la mauvaise volonté déterminée de Gardes nationales.

Je suis en état, Monsieur le Président, si l'Assemblée le désiroit, de lui articuler des faits sans nombre qui prouvent la réalité de ces causes irrésistibles de l'altération des revenus publics, causes qui ne sont pas les seules, & qui trouvent non pas leur excuse, mais au moins l'explication

d'une grande partie de ce qu'elles ont d'étonnant, dans l'excessive misère d'une infinité de contribuables, qui m'est attestée par un si grand nombre de lettres, que l'Assemblée ne pourroit entendre, sans en être émue, cette affligeante consonnance d'annonces gémissantes qui me parviennent de toutes les parties du Royaume. C'est à présent, Monsieur le Président, sur ma surveillance seule que votre zèle peut encore s'alarmer. Que ne puis-je remettre sur le Bureau de l'Assemblée l'énorme collection de toute ma correspondance, depuis que le désordre des perceptions en exige une qui ne fut jamais, jusqu'à présent, l'occupation du Ministre des finances ! Vous seriez étonné qu'il ait été possible qu'elle fût aussi continuellement, aussi universellement, aussi infatigablement en activité, en lutte, contre tous les obstacles généraux & particuliers : vous y trouveriez l'insistance la plus continuelle & la plus ferme sur l'autorité des Décrets de l'Assemblée Nationale sanctionnés par le Roi ; vous y trouveriez l'énergie de tous les genres possibles de représentations, d'invitations, de reproches, d'annonces de la responsabilité encourue d'après quelques-uns des Décrets, d'éloges, d'encouragemens, donnés avec attention aux actes qui en ont pu mériter. Le nombre de mes lettres écrites dans cet esprit à tous les Corps administratifs du Royaume, est au-dessus de tout ce qu'on croiroit peut-être avoir à supposer. Je me contenterai de vous dire, Monsieur le Président, que je me suis fait représenter celles de ces lettres seulement que j'ai écrites depuis la formation des Directoires de Départemens, presque toutes

à ces Directoires, & que quoique toutes n'aient pas pu être encore recueillies de mes différens Bureaux où elles sont réunies avec beaucoup d'autres objets de correspondances, j'ai actuellement sous les yeux une collection de mes lettres, au nombre de trois cent cinquante-huit, sans compter cinq lettres circulaires aux quatre-vingt-trois Départemens, toutes sur le seul point du maintien ou du rétablissement des impositions. Le seul Département de la Somme où les perceptions sont plus persévérément compromises que dans beaucoup d'autres Départemens, a reçu de moi vingt-neuf lettres sur cet objet. Il me seroit très-aisé, ou de communiquer, ou de rendre publiques ces lettres; & chaque partie du Royaume qui connoît déjà par sa propre administration, quel est le zèle & l'activité que l'amour de mon devoir, plus que la satisfaction fréquente du succès, m'a inspirés sans aucun relâchement, aura la preuve de l'universalité de ce même zèle, également actif sur toutes les autres parties de ce vaste empire. Au surplus, l'Assemblée Nationale & son Comité des finances ont déjà connoissance par un nombre assez considérable de lettres que je leur ai écrites, d'une partie des faits les plus importans, à l'occasion desquels, en leur faisant connoître les soins que j'avois pris pour le retour de l'ordre, j'ai mis l'Assemblée à portée de reconnoître les causes & l'étendue des obstacles, & en même temps de déterminer & de mettre entre mes mains des moyens efficaces de les surmonter.

Je ne dirai pas cependant que tous mes efforts aient été infructueux: je rends avec plaisir hommage au zèle

& au concours loyal & patriotique de la plupart des Directoires de Départemens ; & plus d'un de ces Directoires m'a procuré de temps en temps la satisfaction de voir des résistances surmontées ou cessées, & des perceptions rétablies, même après de longues interruptions.

Je crois, Monsieur le Président, vous avoir rendu le compte qu'un des Membres de l'Assemblée a désiré de moi : j'aurois évité de le rendre, pour ne pas affliger l'Assemblée de récits pénibles, que je fais lui être quelquefois désagréables, & qui au fond sont moins essentiels à mettre sous ses yeux, que les moyens de faire cesser les désordres qui tarissent le Trésor public. Ces moyens résulteront sans doute de l'établissement entier d'une organisation générale, du retour de la subordination des peuples & de l'autorité des loix, du renouvellement des forces publiques. C'est au relâchement de ces ressorts, en même temps qu'aux fléaux physiques, que tient le dépérissement des revenus publics. Ils ne peuvent se rétablir ni se conserver, que lorsque l'Assemblée aura pourvu à la première de ces deux causes de nos maux, par la sagesse de ses Décrets; à la seconde, par les secours de sa bienfaisance. Mon zèle ne cessera jamais de seconder ses efforts, de féconder toutes les ressources dont j'apercevrai des germes, de mettre & de tenir sans relâche en activité tous les moyens dans lesquels je trouverai quelque principe d'énergie. Je dois & j'ai voué à la chose publique, au salut de ma patrie, aux devoirs de ma place, un zèle, un travail, une persévérance infatigables. Ma conscience, mon véritable juge,

& j'ose dire le Royaume entier , seront les témoins & les garans de ma fidélité à ces engagemens.

Je suis avec respect ;

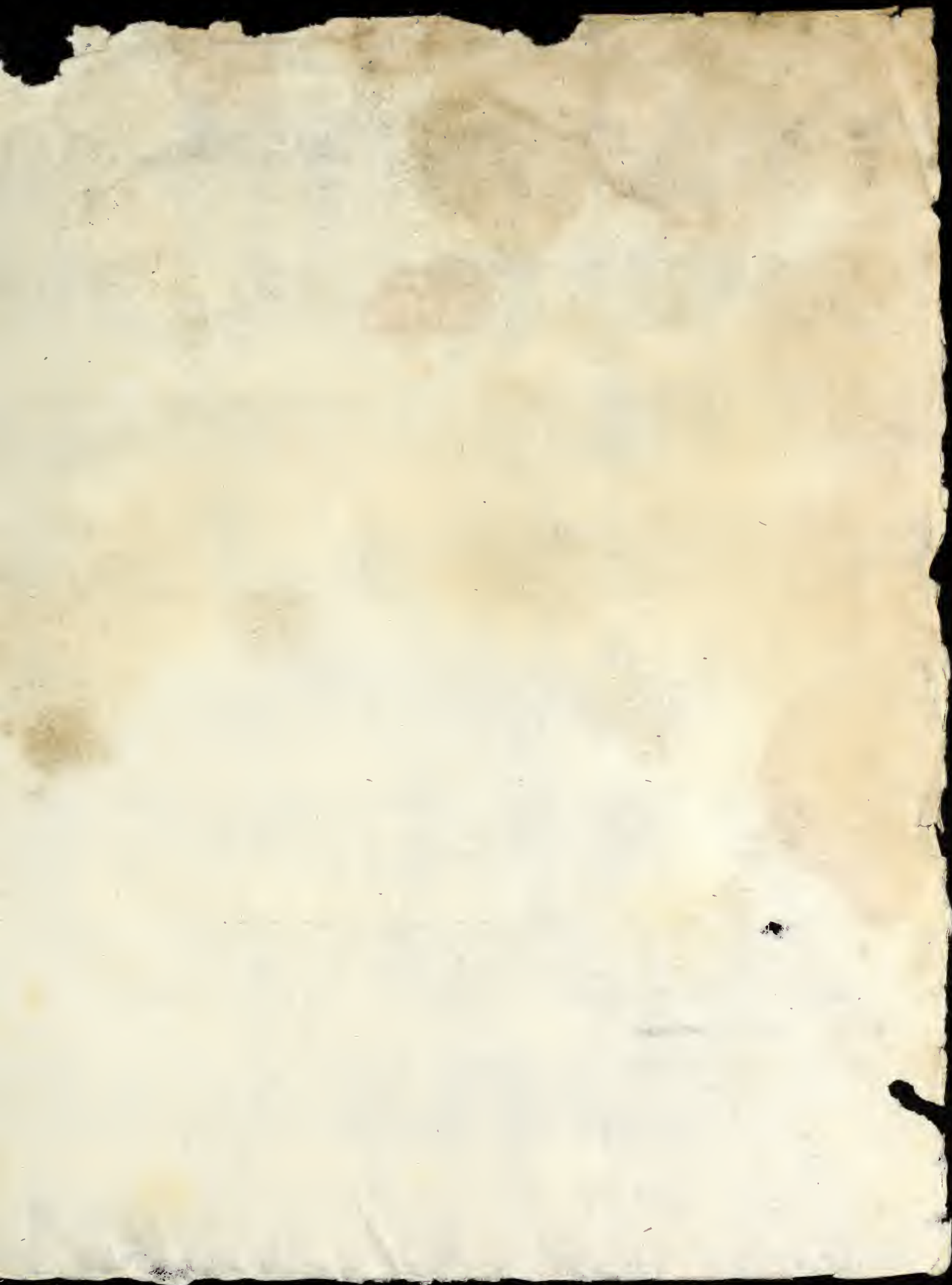
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur.

Signé LAMBERT.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. D C C. X C.



12